



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-142583>

Département(s) de publication : **91**

Annonce n° **25-142583**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune d'Athis-Mons

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : LOCATION ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS POUR LA VILLE D'ATHIS-MONS

Description : LOCATION ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS POUR LA VILLE D'ATHIS-MONS

Identifiant de la procédure : 45cec832-341c-4931-8d37-74a0134bf622

Avis précédent : 481194-2021

Identifiant interne : 2025-019-AO

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50313200 Services d'entretien de photocopieurs

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50313100 Services de réparation de photocopieurs

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 30121100 Photocopieurs

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une durée de deux ans ferme à compter de la date d'installation et de mise en service des photocopieurs. Il est reconductible une fois pour une durée équivalente, soit une durée totale de quatre ans maximum. Les prestations sont traitées à prix mixtes. Les prestations liées à la location des photocopieurs sont traitées à prix forfaitaire sur la base de la décomposition du prix global et forfaitaire annexée à l'acte d'engagement. Les prestations liées à la maintenance donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande. Des prestations supplémentaires éventuelles sont prévues sur le lot n°1, les modalités sont indiquées à l'article 3-6-3 du Règlement de la Consultation.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 0 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Location et maintenance de copieurs pour le service Reprographie

Description : Lot 2 : Location et maintenance de copieurs pour le service Reprographie

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50313200 Services d'entretien de photocopieurs

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50313100 Services de réparation de photocopieurs

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30121100 Photocopieurs

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de la ville d'Athis-Mons

Ville : Athis-Mons

Code postal : 91200

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 2 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com>, https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_1L6aPK2JxT

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 29/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 29/01/2026 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Versailles

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Versailles Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Versailles Informations relatives aux délais de recours: Dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre, les candidats peuvent former un recours gracieux ou hiérarchique contre ladite décision. Par ailleurs, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre, d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision et contre les autres actes détachables du marché en application de l'article R.4211 du Code de justice administrative. En cas de référé précontractuel, l'auteur du recours est tenu de notifier son recours au pouvoir adjudicateur. Cette notification doit être faite en même temps que le dépôt du recours et selon les mêmes modalités selon l'article R. 5511 du Code de justice administrative. Elle est réputée accomplie à la date de sa réception par le pouvoir adjudicateur. La suspension desdites décisions peut également être demandée avant la signature du contrat, devant le même tribunal, sur le fondement de l'article L. 5211 du Code de justice administrative Avant la signature du contrat, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal sur le fondement de l'article L. 5511 du Code de justice administrative. La signature du contrat ne peut toutefois pas intervenir dans les dix jours suivants la notification de la décision de rejet aux candidats dont l'offre n'aura pas été retenue. En cas de référé contractuel, la juridiction peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accordcadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat selon l'article R. 5517 du Code de justice administrative. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Versailles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Versailles

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Location et maintenance de copieurs pour les services de la Mairie et des écoles

Description : Lot 1 : Location et maintenance de copieurs pour les services de la Mairie et des écoles

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50313200 Services d'entretien de photocopieurs

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50313100 Services de réparation de photocopieurs

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30121100 Photocopieurs

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 2 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 0 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_1L6aPK2JxT

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 29/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 29/01/2026 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Versailles

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Versailles Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Versailles Informations relatives aux délais de recours: Dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre, les candidats peuvent former un recours gracieux ou hiérarchique contre ladite décision. Par ailleurs, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre, d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision et contre les autres actes détachables du marché en application de l'article R.4211 du Code de justice administrative. En cas de référé précontractuel, l'auteur du recours est tenu de notifier son recours au pouvoir adjudicateur. Cette notification doit être faite en même temps que le dépôt du recours et selon les mêmes modalités selon l'article R. 5511 du Code de justice administrative. Elle est réputée accomplie à la date de sa réception par le pouvoir adjudicateur. La suspension desdites décisions peut également être demandée avant la signature du contrat, devant le même tribunal, sur le fondement de l'article L. 5211 du Code de justice administrative Avant la signature du contrat, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal sur le fondement de l'article L. 5511 du Code de justice administrative. La signature du contrat ne peut toutefois pas intervenir dans les dix jours suivants la notification de la décision de rejet aux candidats dont l'offre n'aura pas été retenue. En cas de référé contractuel, la juridiction peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accordcadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat selon l'article R. 5517 du Code de justice administrative. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Versailles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Versailles

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune d'Athis-Mons

Numéro d'enregistrement : 21910027800015

Adresse postale : Place du Général De Gaulle

Ville : Athis Mons

Code postal : 91200

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : service.marches@mairie-athis-mons.fr

Téléphone : 0169545585

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_1L6aPK2JxT

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : ORG-002

Adresse postale : 56 avenue de Saint Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : 0139205400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8c5f50bb-541b-4dd9-9090-e98e2135fe98 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/12/2025 à 16:57

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/12/2025